



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 21 OCTOBRE 2024**

Procès-verbal de la 7e assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 21 octobre 2024, à 19h00, au bureau d'Arrondissement Des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

PRÉSENCES :

Nicole Laveau	Présidente
Hélène Langlois	Vice-présidente
Gemma Drouin	Secrétaire
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Jacynthe Fortin	Administratrice
Pierre-Marc Doucet	Administrateur
Roger Thibeault	Administrateur
André Garon	Administrateur

ABSENCES :

M. Pierre-Alexandre Fournier	Administrateur
M. Mahamadou Sissoko	Trésorier

INVITÉ(E)S :

Aucun

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Alicia Despins	Conseillère – District de Duberger et Les Rivières
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique – Ville de Québec

Deux (2) citoyens(nes) assistent à l'assemblée.

Il y a quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. 19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour. 19 h 01
3. Période de la conseillère municipale. 19 h 05
4. Période de questions ou commentaires des citoyens. 19 h 15
5. Enjeux de quartier 19 h 25
 - 5.1 Suivi – Demande de rencontre avec des professionnels de la Ville concernant la mobilité et la sécurité routière sur le boulevard Wilfrid-Hamel.
 - 5.3 Conversion de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.
 - 5.4 Demande d'ajout d'arbres à grand déploiement dans le quartier de Vanier.
 - 5.5 Prise de position – Projet de terminal de conteneurs dans le secteur Beauport de la firme QSL.
 - 5.6 L'installation de bornes électriques dans le quartier.
 - 5.7 Projet de création d'une table de concertation sur le transport en commun
 - 5.8 Réflexion pour le Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Québec.
6. Comités 20 h 15
 - 6.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)
 - 6.2 Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou)
 - 6.3 Projet du parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)
 - 6.4 Projet Aînés – Paiement de la facture (Jacynthe)
 - 6.5 Projet SSR 2024 – Finaliser le rapport de reddition de compte (Nicole)
 - 6.6 Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, NL, PAF)
7. Fonctionnement 20 h 40
 - 7.1 Adoption du procès-verbal du 16 septembre 2024.
 - 7.2 Paiement des services de secrétariat.
 - 7.3 Solde bancaire au 21 octobre 2024.
 - 7.4 Équipements promotionnels pour les conseils de quartier.
 - 7.5 Paiement de factures pour SSR 2024
8. Varia. 21 h 00
9. Levée de l'assemblée 21 h 10

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Nicole Laveau remercie les citoyens d'assister à la présente assemblée en présentiel et en ligne.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nicole Laveau apporte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

Point 5 – Enjeux de quartier

- « 5.8 – Réflexion pour le Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Québec » sera traité au point 6.7.
- 5.8 – La qualité de l'air.

Point 8 – Divers

- 8.1 – Comité « Image de marque »
- 8.2 – Communauto.
- 8.3 – Santé durable.
- 8.4 – Lettre de remerciements.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR ROGER THIBAUT, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Alicia Despins fait un suivi pour le parc Beaucage tel que demandé à l'assemblée ordinaire du 16 septembre 2024. L'entrepreneur débutera les travaux à la 2^e semaine d'octobre. La fin des travaux est prévue pour le printemps 2025.

En ce qui concerne le projet de verdissement pour les rues Plante et Chabot, comme le ciment n'a pas été coulé, les piétons doivent marcher dans les rues. Cela peut causer des situations accidentogènes.

Lors de la fin de semaine de la venue des King de Los Angeles, Mme Laveau mentionne que le trafic a été très intense dans les rues. A ce sujet, Mme Despins mentionne qu'à chaque fois qu'il y a de gros travaux ou activités, tout est validé par le service des incendies et des ambulances.

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

M. Mathieu Forget profite de ce point à l'ordre du jour pour donner les informations sur l'avancement des travaux à Fleur-de-Lys.

L'inauguration des rues de Fleur-de-Lys sera reportée au printemps 2025. Afin de compléter le plan directeur, il est important d'y réfléchir et avoir une vision complète. On débutera avec les organismes communautaires, les commerçants et la population.

Les travaux dans les rues sont avancés et seront terminés pour l'hiver. Elles seront accessibles pour les clients sauf les rues réservées au chantier. L'échéancier est respecté à la lettre.

En ce qui concerne l'édifice B-5, les travaux se font tel que prévu au plan directeur. Il s'agit d'une tour qui a presque le même volume que celle déjà construite. L'échéancier peut même être accéléré. Les locations sont très favorables, car le marché locatif est très actif. La Bouchée généreuse est très bien installée. L'organisme a distribué 1,216 paniers la première semaine.

5. ENJEUX DE QUARTIER

5.1 Suivi Demande de rencontre avec des professionnels de la Ville concernant la mobilité et la sécurité routière sur le boulevard Wilfrid-Hamel

À la suite de la résolution no 24-CA-043, la Ville accepte une rencontre avec le Conseil de quartier. Celle-ci pourrait être confirmée pour le 18 novembre 2024, vers 17 h 30 à 18 h 45.

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'une rencontre en zoom pourrait être tenue pour que le Conseil de quartier puisse se préparer, valider ses idées et être plus structuré.

Mme Alexandra Mauger précise qu'il s'agit de l'équipe dédiée pour le réseau VivaCité, notamment des ingénieurs en transport, mais ne pourra pas répondre à toutes les questions. La rencontre portera sur VivaCité, sur le tronçon du boulevard Wilfrid-Hamel jusqu'à Père-Lelièvre.

24-CA-050

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier engage un montant de 200.00 \$ pour commander des boîtes à lunch pour les administrateurs lors de la rencontre avec la Ville de Québec.

5.3 Conversion de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain

Lorsqu'elle sera adoptée, Mme Laveau la transmettra au Comité élargi sur la mobilité. Le tronçon visé débute sous le viaduc du Canadien national jusqu'au centre-ville au sud de la rue Soumande.

24-CA-051 RÉSOLUTION SUR LA CONVERSION DE L'AUTOROUTE LAURENTIENNE EN BOULEVARD URBAIN

- L'autoroute Laurentienne est une des entrées dans la Ville de Québec, cependant les quartiers limitrophes s'en trouvent très impactés. En effet, l'autoroute constitue une

barrière anthropique et un frein à la circulation des résidents de ces quartiers que sont Lairet, Limoilou, St Roch, St Sauveur et Vanier.

- Il existe d'autres barrières anthropiques dans le secteur tel que la voie de chemin de fer, le Centre Vidéotron et les grands boulevards qui sont difficilement franchissables et peu accueillants.
- Il s'agit de surcroît d'un secteur peu ou mal desservi par le transport en commun et le transport actif malgré le fait que les infrastructures tel que le Centre Vidéotron, le Centre de Foire ou le grand Marché soient de grands générateurs de mouvements de population.
- Le réseau cyclable vers l'est est inexistant, ce qui oblige les cyclistes à circuler sur les trottoirs (rue Soumande & boul. W.- Hamel)
- Le réseau piéton vers l'est est dangereux étant donné la vitesse des véhicules, dont des poids lourds, ainsi que de la largeur du trottoir sur le viaduc qui surplombe l'autoroute (rue Soumande).
- De nombreuses études montrent que la conversion des autoroutes en boulevards urbains sont bénéfiques pour l'ensemble de la population.
- La conversion de l'autoroute en boulevard urbain est un objet du PPU Hamel-Laurentien.

SUR LE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE :

- Le Conseil de Quartier de Vanier se prononce en faveur de la conversion de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.
- Le Conseil de Quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec de tout mettre en œuvre pour aller dans ce sens.
- Le Conseil de Quartier de Vanier recommande au Ministère du Transport et de la Mobilité Durable du Québec de tout mettre en œuvre pour aller dans ce sens.

ADOPTÉ

c.c. : Membres du Comité élargi en mobilité dans Vanier
Alicia Despins, conseillère municipale
Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal et membre du Comité exécutif - Ville
Mathieu Forget, pour Trudel Inc.
Mme Geneviève Guilbault, Ministre du Transport et de la mobilité durable du Québec

5.4 Demande d'ajout d'arbres à grand déploiement dans le quartier de Vanier

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que cinquante arbres ont été plantés à l'école Notre-Dame-du-Canada dans la cour arrière. Il y a beaucoup de potentiel dans Vanier. Les lilas japonais ne sont pas des arbres en grand déploiement. Par contre, ces arbres d'alignement tolèrent bien la transplantation.

24-CA-052 **RÉSOLUTION SUR LA PLANTATION D'ARBRES À GRAND DÉPLOIEMENT**

- Le quartier de Vanier souffre des îlots de chaleur, c'est bien connu.
- La qualité de vie en est réduite à plusieurs égards :
 - qualité de l'air
 - développement de l'apprentissage chez les plus jeunes
 - troubles respiratoires & et risques liés aux canicules pour les plus âgés
 - bien-être physique et psychique.
- Une volonté d'augmenter la canopée existe mais reste très insuffisante.
- Le quartier offre pourtant de multiples possibilités de plantation d'arbres à grand déploiement :
 - De nombreux terrains sont vacants (terrains d'Hydro-Québec entre autres),
 - Les rues sont larges et de nombreux terrains offrent la possibilité de planter des arbres d'alignement,
 - La zone industrielle permet également d'augmenter de façon significative la canopée (zone trop souvent négligée pour la qualité de vie des travailleurs),
 - Il y a de nombreux lilas japonais qui ne sont pas des arbres à grand déploiement et qui ont l'avantage de bien se transplanter.
- Des comités citoyens tel que Verdi-Vanier n'ont pas « les épaules » pour inciter les compagnies et les propriétaires à planter davantage.
- Un arbre qui est planté aujourd'hui est un arbre qui pousse dès demain ; Il ne faut pas attendre les opportunités de travaux mais agir dès que possible pour les générations futures.

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le **Conseil de Quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec de :**

- Remplacer un certain nombre de lilas japonais par des arbres à grand déploiement dès que possible,
- D'engager des démarches afin de transformer les terrains vacants en espaces verts munis d'arbres à grand déploiement,
- D'accélérer les démarches de plantation d'arbres d'alignement auprès des résidents et des propriétaires du quartier.

Mme Alicia Despins mentionne que la Ville n'a pas encore acheté les arbres pour le terrain d'Hydro-Québec. Ce sujet est toujours en discussion. Les lilas japonais ont été plantés. Ce sont des arbres à petit développement. Ils servent d'arbres d'alignement qui sont très bien adaptés aux endroits restreints tels que les trottoirs, terre-pleins, parterres, banquettes, parcs et lieux publics.

Ils permettent d'augmenter davantage le pourcentage de la canopée. Il y a quand même un besoin pour des arbres à grand déploiement afin de maximiser la canopée.

5.5 Prise de position – Projet de terminal de conteneurs dans le secteur Beauport de la firme QSL

Mme Laveau mentionne qu'elle a reçu une résolution d'un autre conseil de quartier et qu'il serait intéressant d'appuyer cette demande. Cette résolution a été rédigée par le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

Mme Laveau lit le courriel à ce sujet.

24-CA-053 Résolution s'opposant au projet terminal de conteneur proposé par l'entreprise QSL au Port de Québec

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste participe au comité de vigilance des activités portuaires (CVAP).

CONSIDÉRANT QUE le comité de vigilance des activités portuaires n'a pas été consulté en amont du projet de terminal de conteneur de QSL, alors que plusieurs acteurs ont été consultés en amont du projet, dont la Ville de Québec.

CONSIDÉRANT QUE l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) avait soulevé des risques importants sur la santé humaine dans le cadre de son évaluation des impacts du camionnage du projet de terminal de conteneurs Laurentia.

CONSIDÉRANT QUE les conclusions du rapport « Mon environnement, ma santé » sur les impacts de la qualité de l'air sur les citoyens et particulièrement concernant les émissions de pollution du transport routier.

CONSIDÉRANT que le quartier Saint-Jean-Baptiste est à proximité des quartiers les plus touchés par la pollution de l'air.

CONSIDÉRANT QUE le terminal de conteneur pourrait nuire au projet de conversion de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain, un projet qui a le potentiel de diminuer le nombre de déplacements en voiture dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR ROGER THIBAUT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier:

- S'oppose à l'élargissement des activités au Port de Québec par le biais d'un terminal de conteneur, tel que proposé par l'entreprise QSL.
- Demande à la Ville de Québec de ne pas soutenir le projet ni les demandes d'autorisation nécessaires au projet.

- Demande au gouvernement du Canada de ne pas répondre favorablement aux demandes d'autorisation de l'entreprise QSL et du Port de Québec concernant l'aménagement d'un terminal de conteneurs à la baie de Beauport.

ADOPTÉ

c.c. : Alicia Despins, conseillère municipale
Jean-Yves Duclos, député fédéral de Québec

Mme Despins mentionne que la présentation ne portait pas sur un projet final. Le sujet fut traité en amont, avec un atelier d'échanges.

5.6 Installation de bornes électriques dans notre quartier

Il peut y avoir des bornes électriques installées sur des trottoirs par la Ville. En ce qui concerne les deux bornes électriques installées sur la rue Saint-Joseph, la réflexion sur la façon dont elles ont été installées ne s'est pas faite correctement. Il s'agit là d'un enjeu pour le déneigement. M. Roger Thibault mentionne qu'il y en a une sur la rue de la Canardière, près de la pharmacie Jean Coutu. Cette borne est mal placée et elle s'avance trop dans le trottoir.

Concernant Fleur-de-Lys, M. Mathieu Forget précise qu'il y aura des bornes dans les garages souterrains. Le stationnement de surface disponible maintenant est au MAXI et au WALMART. Est-ce qu'on va ajouter des bornes à des endroits où il n'y a pas d'infrastructure? M. Forget ne peut répondre à cette question pour le moment.

Mme Gemma Drouin précise que les bornes TESLA sont dans des centres d'achats. M. Roger Thibault mentionne que ce problème disparaîtra sous peu, parce que la norme TESLA sera adoptée par tous les constructeurs. Dans trois ou quatre ans, toutes les bornes auront le même connecteur.

Mme Laveau demande s'il y a des normes sur les résidences privées. M. Roger Tremblay mentionne qu'il y a généralement un principe de redevance pour qu'un commerçant accepte d'accueillir une borne sur son terrain. Le Conseil de quartier compte demander à la Ville de Québec que les bornes soient adéquatement installées.

Au niveau résidentiel, M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il arrive que les boîtes électriques ne soient pas adaptées pour des bornes de recharge. Par conséquent, pour 48 logements, il en coûterait 100,000.00 \$ pour supporter la demande. Cela comporte des investissements importants pour les propriétaires privés et les COOPs.

M. Mathieu Forget précise que la Ville installera de moins en moins de bornes sur les rues.

M. Pierre-Marc Doucet mentionne que deux bornes sont installées à l'école Sans-Frontières.

Mme Alexandra Mauger mentionne qu'il s'agit d'un programme d'Hydro-Québec. Les conditions d'implantation sont imposées par Hydro-Québec dans le cadre d'un projet-pilote. Il faut que l'endroit soit densément peuplé, où les propriétaires ne peuvent faire une recharge à leur domicile. Une présentation a eu lieu dans le cadre des travaux d'infrastructure en 2023. Le lien sera envoyé au Conseil de quartier.

5.7 Projet de création d'une table concertation sur le transport en commun.

Mme Laveau fait la lecture d'un document qui a été envoyé à tous les administrateurs.

« Lors d'une activité « ville » dans le cadre du PUM récemment, j'ai demandé à quelques participants des conseils de quartier s'ils savaient qu'il y avait quelques problèmes pour les usagers de transport en commun. Sans avertissement ni justification, des arrêts de bus ont été déplacés, des abribus ont été retirés. Mes constats sont à l'effet que ces problèmes se présentent un peu partout sur le territoire de la ville.

Avec l'aide d'un administrateur au Conseil de quartier de Vanier, nous y avons réfléchi et constatons que le problème est majeur.

Une de nos pistes de solutions consiste en la création d'une Table de concertation – transport en commun. Sur la même base que la Table Vélo, cette Table pourrait regrouper au moins un représentant de chaque conseil de quartier.

Les objectifs principaux de cette Table – t.c. pourraient être de :

- *Agir comme porte-parole des usagers auprès de la Direction du RTC*
- *Faire valoir les demandes des usagers en service t.c.*
- *Être aux aguets face à l'éventuel réseau du tramway et des perturbations lors de la phase construction*
- *Autres points à définir.*

Je ne pense pas pertinent d'inclure le service du STAC, pour le moment.

Je pense pertinent d'inclure la présence d'un représentant(e) de Accès Transports Viables.

Je vous demande donc :

- 1. Que chaque conseil de quartier intéressé désigne un représentant(e) intéressé(e) par ce sujet.*
- 2. De me faire **parvenir les coordonnées de cette personne d'ici le 30 novembre 2024** à mon adresse courriel : n.laveau@videotron.ca .*
- 3. Je pense tenir la première rencontre virtuelle en janvier 2025. La fréquence sera déterminée par les participants lors de la première rencontre.*
- 4. Il y aura formation d'un comité exécutif d'au moins 3 personnes pour voir à la planification.*

Notez que je ne suis pas intéressée à m'impliquer au poste de la présidence de cette Table – t.c. mais plutôt au secrétariat.

Nicole Laveau, Présidente, Conseil de quartier de Vanier »

24-CA-054 Nomination de représentants pour la Table de concertation sur le transport en commun

Considérant que la Table de concertation Vélo fonctionne très bien, a beaucoup de représentants des conseils de quartier et est « écouté » par la Ville;

Considérant que plusieurs conseils de quartier ont remarqué récemment une diminution de services sur le réseau de transport en commun;

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier recommande la création de la Table de concertation sur le transport en commun dans la Ville de Québec et désigne Pierre-Marc Doucet et Nicole Laveau pour les représenter.

ADOPTÉ

5.8 Qualité de l'air

M. Guillaume Simard, de Revolvair, organisme à la base du projet Limoilair avec le quartier Limoilou et Vanier, veut lancer « Air Vanier » le printemps prochain. Huit à dix stations seront installées à différents endroits pour obtenir des relevés en temps réel sur la qualité de l'air. On peut référer au site Internet suivant : www.revolvair.org

On veut justifier d'avoir plus d'arbres à grand déploiement et aussi des données en temps réel pour la population. Chaque station a une page Internet pour suivre la qualité de l'air.

Chaque station nécessite un financement de 700.00 \$. La Ville a déjà fourni le financement de 350.00 \$; il faut trouver le deuxième portion par station. Il est alors suggéré de frapper aux portes des compagnies dans le quartier afin de compléter le financement. Une compagnie participante pourrait avoir une étiquette à son nom et ainsi bénéficier de la publicité. On compte dix stations au maximum.

Les stations sont réparties sur l'ensemble du territoire. Il faut une station dans le secteur industriel afin d'obtenir l'étendu du quartier au niveau des données. Il n'y a aucun frais encouru pour les participants.

M. Jean-Noël Ouisse propose de travailler avec M. Guillaume Simard pour déposer des demandes auprès des compagnies cet hiver. Une diffusion sera effectuée afin de déterminer s'il y a des résidents et des entreprises qui seraient intéressées à obtenir un capteur pour une période d'un an.

Mme Laveau suggère de faire une demande auprès de Desjardins pour un montant de 3,500.00 \$, lequel couvrirait les frais pour les 10 capteurs.

Mme Laveau mentionne qu'il faudrait voir avec le Conseil de quartier Vieux-Limoilou sur la façon dont il s'est organisé et quelles ont été leurs interventions. Une résolution pourrait être prise à la prochaine assemblée ordinaire.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il faudra regarder la disposition des capteurs sur le territoire et vérifier la hauteur d'installation soit 3 à 4 mètres, lesquelles peuvent influencer sur les résultats. En ce qui concerne Fleur-de-Lys, il y a trop de poussières produites par le chantier et qui peuvent altérer la lecture. Il serait intéressant d'avoir un capteur près de la rivière Saint-Charles, car il y a des arbres et beaucoup de végétation. Cela permet d'avoir une référence pour établir des comparaisons avec d'autres endroits dans le quartier ou dans le secteur industriel.

6. COMITÉ ET ÉTAT D'AVANCEMENT

6.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)

Concernant la mobilité active, M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'on parle maintenant de VivaCité, car cela ne concerne pas seulement les vélos, mais toute la mobilité active.

Au comité de mobilité active, M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il a été discuté d'éclairage pour les secteurs à mobilité active. Il y a de la réflexion au niveau de la Ville, car il s'agit là d'un enjeu.

Le 19 septembre 2024, des gens de la Ville ont participé à la Table de concertation vélo sur le terrain pour montrer les enjeux par rapport aux travaux et aux aménagements. Il a été question de la rencontre sur VivaCité, au niveau du boulevard Wilfrid-Hamel et la rue Marie-de-l'Incarnation. Il y aura une rencontre avec la Ville pour faire le suivi à ce sujet.

Il est possible d'obtenir des dos d'âne, s'il y a un enjeu de sécurité concernant la vitesse.

Il y a beaucoup de questions sur la 3^e avenue par rapport au corridor VivaCité sur la 1^{ère} avenue à Limoilou. Il y a beaucoup d'enjeux. La Table n'était pas en accord avec la Ville. Les problématiques sont très complexes. Il y a beaucoup de travail à faire pour le « vivre ensemble ».

6.2 Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou)

Mme Nicole Laveau mentionne qu'elle n'a pu assister à la réunion de l'École Sans Frontière suite à un conflit d'horaire. Cinquante-sept (57) arbres ont été plantés à l'école Notre-Dame-du-Canada. Le Conseil de quartier de Vanier fait part de sa satisfaction suite à ce projet.

6.3 Projet d'un parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)

À l'aube de l'hiver, Mme Jacynthe Fortin précise qu'il n'y a eu aucun développement. Aucun usager n'a été vu dans ce parc. Il s'agit d'un endroit qui a besoin d'animation. À la suite de la question de

Jean-Noël Ouisse, Mme Fortin mentionne qu'elle ne pense pas qu'il y ait une phase 2 pour le moment. Ce sujet pourra être retiré de l'ordre du jour pour la prochaine rencontre.

6.4 Projet aînés (Jacynthe)

Mme Jacynthe Fortin précise que la distribution de la carte-mémoire est terminée. Il reste 1,800 exemplaires.

24-CA-055

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède au paiement de \$10,422.48 auprès de la firme MOCOM.

ADOPTÉ

6.5 Projet SSR 2024- Finaliser le rapport de reddition de compte (Nicole)

Mme Laveau produira le rapport de reddition de compte requis au plus tard à la fin de novembre. La proposition de projet est aussi requise pour la même date pour l'obtention d'un montant de 3,000.00 \$ pour 2025. Pierre-Marc Doucet est responsable de nous soumettre une idée de projet pour la prochaine saison.

6.6 Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, NL, PAF).

Mme Laveau précise que le Comité élargi s'est réuni à la fin de septembre. La prochaine rencontre aura lieu en janvier 2025. Elle précise que les autres conseils de quartier sont toujours intéressés, car ils ont certains enjeux communs et qu'ils pourraient appliquer cette résolution dans leur quartier.

6.7 Réflexion pour le Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Québec (PUM)

Pour le conseil de quartier de Vanier, la rencontre avec des représentants de la Ville se tiendra le 21 novembre 2024, à 19 h 00. M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y a des professionnels de la Ville pour chacun des sept thèmes qui encadrent les participants présents. Comme seulement trois thèmes ont été travaillés, il sera possible de travailler sur les autres thèmes lors de la rencontre du 21 novembre.

Lors du Sommet des aînés à la séance pour l'Arrondissement Des Rivières, le PUM était le seul sujet à l'ordre du jour. Les participants, peu nombreux, ont pu travailler sur les sept thèmes.

Mme Laveau demande s'il y aura un rapport sur les commentaires notés lors de ces séances. Mme Alexandra fera une vérification et en informera le Conseil de quartier.

Mme Laveau mentionne que le conseil d'administration a déjà tenu beaucoup de rencontres sur ce sujet.

Concernant toutes les discussions qui se sont tenues à ce sujet, Mme Laveau produira un tableau afin de regrouper ce qui a été discuté. Elle transmettra ce tableau aux administrateurs. M. Pierre-Marc Doucet produira un résumé des résolutions et mémoires déjà émis. M. Roger Thibault suggère de débiter avec un comité plénier, ce qui permettra d'avancer plus rapidement par la suite. Chaque administrateur pourra donc choisir un thème à développer.

Mme Laveau soulève l'aspect que la rivière Saint-Charles pourrait faire l'objet d'aménagements améliorés. Mme Alexandra Mauger propose que la **Société de la Rivière Saint-Charles**, qui gère le sentier linéaire, soit invitée à faire une présentation au conseil de quartier. M. Garon précise qu'il serait intéressant de savoir à quoi est due la variation des niveaux d'eau.

M. Pierre-Marc Doucet informe que le travail de compilation des terrains vacants a été fait et il reste à consolider l'information.

7. Fonctionnement

7.1 Adoption du procès-verbal du 16 septembre 2024

Mme Laveau a confirmé la demande pour la participation à l'émission de radio qui aura lieu le 4 juin 2025. Il est difficile d'être deux personnes, compte tenu de l'espace disponible dans le studio, mais ceci reste à confirmer.

Mme Laveau fait part de la liste de questions reçue :

- Pour quelles raisons vous êtes-vous impliqués dans le Conseil de quartier?
- Quels sont les enjeux actuels dans votre quartier?
- Quelles seront les consultations à venir?
- Quels sont les lieux intéressants dans votre quartier?

24-CA-056

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET, ET SECONDÉE PAR M. ROGER THIBAUT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier adopte le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 septembre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉ

7.2 Paiement des services de secrétariat

24-CA-057

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 7^e assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier.

ADOPTÉ

7.3 Solde bancaire au 21 octobre 2024

Le solde bancaire est de 13,594.56 \$ en date du 21 octobre 2024. Ce solde sera à 3,060.03 \$ une fois les factures pour les projets payées.

Mme Mauger fait un rappel pour l'obtention du solde bancaire anticipé au 31 décembre 2024. L'information est requise pour le 8 novembre prochain.

7.4 Équipement promotionnel pour les conseils de quartier

24-CA-058 – Résolution pour obtenir de l'équipement promotionnel

Dans les prochaines années, le Conseil de quartier de Vanier a pour objectif de participer à des événements locaux afin de promouvoir ses activités, de se faire connaître et de prendre le pouls des citoyens pour des enjeux importants.

Afin d'y répondre, un équipement, aux couleurs des conseils de quartier de la Ville de Québec, est nécessaire afin de permettre à la population de reconnaître rapidement la présence du CQ Vanier lors des différents événements.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier recommande :

- Que la Ville de Québec fournisse une banderole permettant l'identification du kiosque des conseils de quartier.
- Que la Ville de Québec fournisse de la documentation relative à la promotion de l'implication des citoyens dans les conseils de quartier.

ADOPTÉ

En général, on retrouve l'inscription « Ville de Québec » sur les bannières. Certaines bannières plus anciennes mentionnent le nom de l'arrondissement.

Mme Alexandra Mauger précise également qu'il s'agit d'équipement promotionnel qui pourrait être partagé par les conseils de quartier, compte tenu du nombre de fois qu'il est utilisé. M. Jean-Noël Ouisse suggère qu'une trousse promotionnelle pourrait être remise aux conseils de quartier afin de ne pas avoir à faire une demande à l'avance.

8. Divers

8.1 Comité sur « l'image de marque »

Concernant le sujet portant sur l'image de marque, Mme Laveau demande si la candidature de M. Mahamadou Sissoko a été reçue. Mme Alexandra Mauger va vérifier les candidatures reçues jusqu'à présent. En réponse à Mme Laveau, Mme Mauger mentionne qu'une première ébauche sera présentée à l'hiver, au début de janvier 2025.

8.2 Communauto

Mme Alicia Despins mentionne que ce sujet est actuellement en discussion, mais aucun développement n'est survenu jusqu'à présent. Il pourrait y avoir un règlement omnibus pour tous les ajouter en même temps. Elle tiendra le Conseil de quartier informé à ce sujet.

M. Pierre-Marc Doucet mentionne que le projet zone FLEX semble bien se développer dans Vanier. Il y aura un stationnement au Couche-Tard.

8.3 Santé durable

Suite à une invitation à une conférence sur la santé durable intitulée « Conférence internationale sur la santé durable – vecteur de progrès socio-économique qui se tiendra le 3 décembre 2024. M. Roger Tremblay a été délégué par le Conseil de quartier pour y assister. Une place gratuite est allouée pour chaque conseil de quartier.

8.4 Lettres de remerciement

Mme Lavau a écrit des lettres de remerciement aux gens impliqués tant au niveau municipal que privé pour l'activité sur les angles morts :

- M. Bruno Deschênes – Ville de Québec Olivier Légaré - RTC
- Trudel Alliance, pour avoir accepté l'activité sur les angles morts dans leur activité.
- M. Nelson Boisvert, photographe M. Michel Meunier, Acquis Route.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau lève l'assemblée à 21 h 20

Nicole Laveau, Présidente

Gemma Drouin, Secrétaire

No de résolution	Objet	Page
24-CA-050	Engagement d'un montant de 200.00 \$ pour commander des boîtes à lunch pour les administrateurs lors de la rencontre avec la Ville de Québec.	4
24-CA-051	Conversion de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.	4
24-CA-052	Plantation d'arbres à grand déploiement.	6
24-CA-053	Opposition au projet terminal de conteneur proposé par l'entreprise QSL au Port de Québec.	7
24-CA-054	Nomination de représentants pour la Table de concertation sur le transport en commun.	10
24-CA-055	Paiement de 10,422.48 auprès de la firme MOCOM dans le projet de la carte-mémoire pour les aînés.	12
24-CA-056	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 septembre 2024.	13
24-CA-057	Paiement d'un montant de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 7 ^e assemblée ordinaire du 21 octobre 2024.	13
24-CA-058	Équipement promotionnel	14